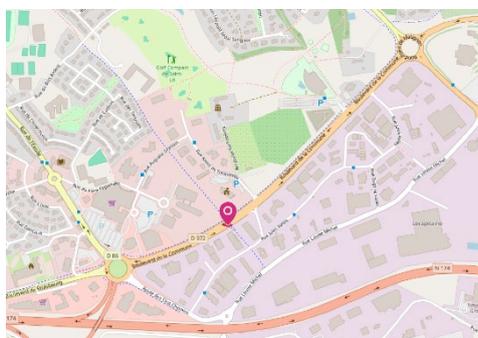


Mobilité douce

Inauguration du tunnel de la Ferronnière

Une continuité cyclable sécurisée entre le centre de Saint-Lô et sa périphérie



Dans le cadre de son plan de déplacement urbain et de son schéma directeur cyclable, Saint-Lô Agglo a aménagé un projet structurant : **le tunnel de la Ferronnière, un passage souterrain sous la RD 972 – Boulevard de la Commune** – pour **sécuriser le cheminement piéton et cycliste** établissant une continuité entre le chemin de la Ferronnière et le cœur de ville de Saint-Lô. Cette **voie douce** favorise le développement des mobilités douces pour les petits et grands et pour les déplacements de travail ou de loisirs.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Les travaux ont débuté fin mars 2023 et se sont achevés en décembre 2023.

Le tunnel est éclairé pour permettre un cheminement de jour comme de nuit.

Des travaux en 5 étapes

- Mars 2023 : **Dévoisement du réseau de gaz** pour permettre le chantier souterrain
- Fin mars à avril 2023 : **Aménagement d'une voie verte rue Louise Michel** allant à Baudre qui assurera la continuité avec le passage souterrain
- Mi-juin : **Dévoisement d'une canalisation d'eau potable et d'un collecteur d'eaux usées**
- Juillet à septembre 2023 : **Aménagement du tunnel**
- Septembre à décembre 2023 : **Finition des rampes d'accès**
- Mars 2024 : **Aménagement paysager**

La maîtrise d'œuvre a été assurée par Saint-Lô Agglo pour le dévoiement des réseaux et pour l'aménagement de la voie verte.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Artélia pour le tunnel.

Les travaux ont été réalisés par :

- Routière Perez (tunnel)
- Cise TP (dévoisement eau potable)
- Véolia (raccordement eau potable)
- Bernasconi TP (dévoisement eau usée)
- Paysage d'Elle (aménagement paysager) - prestation hors marché

Zoom sur l'aménagement du tunnel de la Ferronnière réalisé à l'été 2023

Les caractéristiques du tunnel :

- 30 mètres de long
- 4% de pente pour la rampe nord
- 2% de pour le passage souterrain
- 9% de pente pour la rampe sud

Les grandes étapes de l'aménagement qui a débuté du tunnel qui a débuté le 10 juillet 2023

- **les terrassements en déblais** (rampes + ouvrages d'art). La couche de schiste s'est avérée très résistante face à la pelle de 25T et a nécessité l'emploi d'un BRH sur une 8T (brise roche hydraulique)
- **Pose de l'assainissement pluvial en pied d'ouvrage**
- **Réalisation d'un béton de propreté** pour accueillir les éléments préfabriqués.
- **Pose des éléments de pont cadre** à l'aide d'une grue (1 élément = 2ml = 18T)
- **Pose des murs en retour** (côté nord)
- **Étanchéité** latérale
- **Remblai technique** jusqu'à la hauteur de l'étanchéité
- **Coulage en place des longrines** (pour garde -corps)
- **Étanchéité** sur l'ouvrage
- Finition des remblais
- Pose des bordures
- **Enrobé RD972**
- Fondation des gabions (côté sud) et **pose des gabions**
- Remblaiement
- Contrôles
- **Reprofilage des trottoirs**
- **Pose des glissières**
- Reprofilage et enrobé rampe sud
- Pose du compteur piétons/vélo
- **Tranchée éclairage rampe nord**
- **Enrobé**

Zoom sur l'aménagement paysager

L'aménagement du tunnel a contraint l'Agglo à abattre 37 arbres. L'Agglo s'était engagée à replanter 3 arbres pour chaque arbre abattu. Elle est allée au-delà de cet engagement avec un total de **310 arbres et arbustes plantés** le long de l'entrée sud du passage souterrain à travers :

- la création de deux haies sur talus pour prolonger la trame verte du chemin de la Ferronnière et intégrer la voie douce d'un point de vue paysager ;
- Et la création d'un bosquet pour favoriser la biodiversité ;

37 "grands" arbres ont été plantés afin de mieux compenser les 37 arbres abattus.

Les essences présentes sont :

- pour les arbres : châtaignier, chêne sessile, merisier, charme, érable champêtre, pommier sauvage ;
- pour les arbustes : aubépine, noisetier, prunier, bourdaine, cornouiller sanguin, fusain, viorne obier.



FINANCEMENT DU PROJET

Le coût de la voie verte rue Louise Michel

133 022.15 € HT

Financés à hauteur de :

- 39 906.65 € par l'État DETR/DSIL (30%)
- 53 208.85 € par l'Etat appel à projet (40%)
- 13 302.22 € par la Région Normandie (10%)
- 26 604.43 € d'autofinancement de Saint-Lô Agglo (20%)

Le coût de l'aménagement cyclable de la Ferronnière

747 166.62 € HT

Financés à hauteur de :

- 298 866.65 € par l'État « Fonds mobilités actives » (40%)
- 59 773.33 € par la Région Normandie (8%)
- 388 526.64 € d'autofinancement de Saint-Lô Agglo (52%)

En cofinancement avec :



Le coût de l'aménagement paysager

19 892.25 € HT

LE TUNNEL, PARCOURS ET FRÉQUENTATION

Le tunnel, parcours et distance

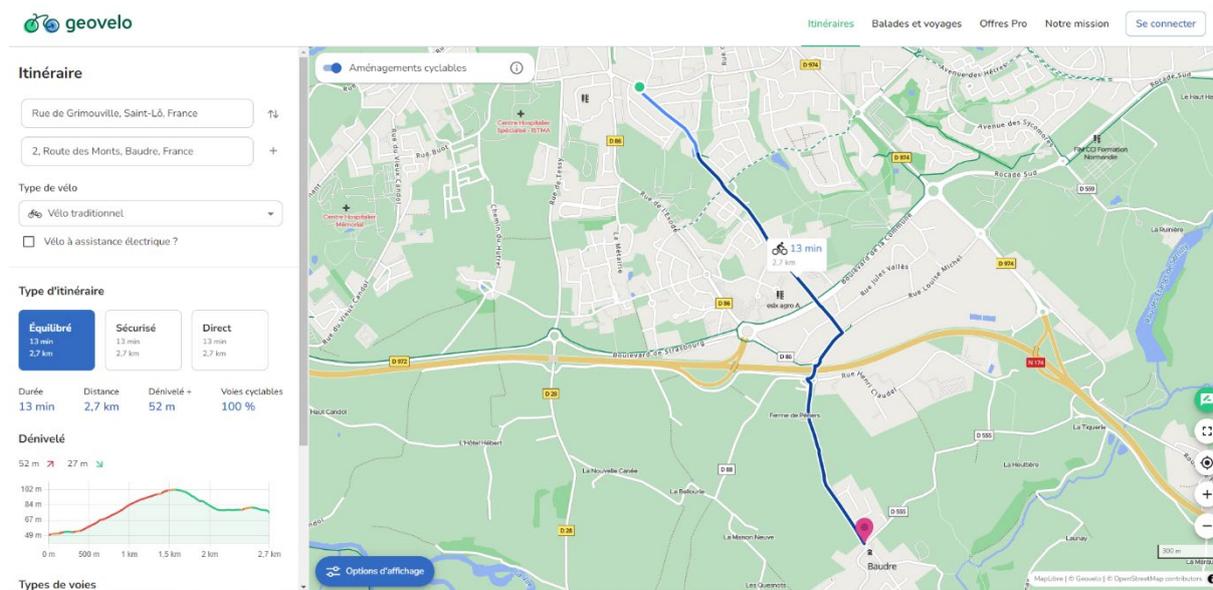
Chiffres clés

- **30 m** de longueur pour le tunnel
- **170 m** avec les rampants
- **280 m** de voie verte rue Louise Michel
- 60 m de bretelle vers le Centre aquatique et 50 m d'amorce vers le Parc des expositions
-

Une continuité cyclable sécurisée

Le tunnel permet un **parcours sécurisé de 2,7 Km** (en 13 min à vélo traditionnel et en 9 min à vélo électrique) entre le FJT et Baudre, qui dessert sur son trajet les zones d'activités économiques de la Chevalerie et Neptune.





La fréquentation du tunnel

Depuis son ouverture en décembre 2023, la fréquentation du passage souterrain présente une moyenne journalière de :

- ✓ **106 passages/jour en semaine** dont :
 - 71 piétons
 - 35 cyclistes/ trottinettes
- ✓ **113 passages/jour le week-end** dont :
 - 68 piétons le week-end
 - 45 cyclistes/ trottinettes
 -

Soit un total de **9 800 piétons et 5 173 cyclistes/ trottinettes** (chiffres au 6 mai 2024)

Pour le mois d'Avril cela représente 1 968 piétons (55%) et 1 593 cyclistes/trottinettes (45%)

A titre de comparaison les compteurs situés sur le chemin de halage présentent une moyenne journalière :

- au niveau d'Agneaux de 56 passages piétons/vélo
- au niveau de Condé/vire de 67 passages piétons/vélo

PROCHAINE ÉTAPE, LE JALONNEMENT CYCLABLE

Pour inciter à l'utilisation du vélo et faciliter les itinéraires, Saint-Lô Agglo travaille sur un projet de jalonnement cyclable. Cela permettra de signaler aux cyclistes un itinéraire répertorié en leur indiquant une direction à suivre, un pôle d'attractivité et une indication de distance.

Ces panneaux directionnels sont normés. Ils favorisent le repérage des usagers mobiles et permettent de les accompagner vers des circuits plus sécurisés et trop souvent méconnus.

Ce projet sera travaillé en concertation avec le département et les communes, gestionnaires de voirie.

LE PROJET EN IMAGES

Le dévoiement du réseau de gaz



L'aménagement de la voie verte rue Louise Michel



Le dévoiement des réseaux d'eau potable et d'assainissement



L'aménagement du tunnel





L'aménagement paysager



Contact presse Saint-Lô Agglo :

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[\[Espace presse\]](#) saint-lo-agglo.fr    